

Compte-rendu de la séance du 25 février 2014



Absent excusé : Monsieur Alain SCHOTT (procuration)

Le compte-rendu de la séance du 17 janvier 2014 a été approuvé à l'unanimité.

I- Réhabilitation de la mairie et construction d'une caserne pour les pompiers

Dans le cadre de ces travaux, les conseillers ont décidé de souscrire à une assurance Dommages Ouvrage. L'offre retenue est celle de la société SMABTP, dont la cotisation s'élève à 6 958,56 € TTC sur la base de l'assiette de 497 153 € HT.

II- Modification des limites du canton

Les conseillers, à l'unanimité, s'opposent au projet de redécoupage du canton tel qu'il a été transmis par le préfet au conseil général du Bas-Rhin et tel qu'il a été publié dans le Journal Officiel du 22/02/2014.

Notre département passera de 44 à 23 cantons et Gougenheim fera partie du canton n° 2 (Bouxwiller) comprenant les communes suivantes : Alteckendorf, Berstett, Bosselshausen, Bossendorf, Bouxwiller, Buswiller, Dingsheim, Dossenheim-Kochersberg, Duntzenheim, Durningen, Ettendorf, Fessenheim-le-Bas, Furdenheim, Geiswiller, Gingsheim, Grassendorf, Griesheim-sur-Souffel, Handschuheim, Hochfelden, Hohatzenheim, Hohfrankenheim, Hurtigheim, Ingenheim, Issenhausen, Ittenheim, Kienheim, Kirrwiller, Kuttolsheim, Lixhausen, Melsheim, Minversheim, Mittelhausen, Mutzenhouse, Neugartheim-Ittlenheim, Obermodern-Zutzendorf, Obersoultzbach, Pfettisheim, Pfulgriesheim, Quatzenheim, Ringeldorf, Ringendorf, Rohr, Schaffhouse-sur-Zorn, Schalkendorf, Scherlenheim, Schnersheim, Schwindratzheim, Stutzheim-Offenheim, Truchtersheim, Uttwiller, Waltenheim-sur-Zorn, Wickersheim-Wilshausen, Willgottheim, Wilwisheim, Wingersheim, Wintzenheim-Kochersberg, Wiwersheim, Zæbersdorf.

Le bureau centralisateur de ce canton est celui de la commune de Bouxwiller.

III - Centre Communal d'Action Sociale

Le compte administratif (dressé par le Bureau) et le compte de gestion 2013 (dressé par le Trésorier) ont été approuvés et arrêtés comme suit :

.dépenses de fonctionnement :	36,00 €
.recettes de fonctionnement :	204,81 €
.investissement :	néant
laissant apparaître un résultat de clôture de 168,81 €	

IV - Commune

Le compte administratif (dressé par la Commune) et le compte de gestion 2013 (dressé par le Trésorier) ont été approuvés et arrêtés comme suit :

	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	242 239,63	365 809,18	+ 123 569,55
Investissement	236 640,32	209 504,01	- 27 136,31

Soit un excédent global de clôture de 96 433,24 euros

V- Préparation du budget 2014 (qui sera voté par la nouvelle municipalité)

- acheter de logiciels complémentaires pour la mairie ;
- réaliser des lignes jaunes rue Mercière pour bien matérialiser la zone interdite au stationnement ;
- abaisser des bordurettes pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite : salle des fêtes et mairie (accès boîte aux lettres) ;
- acheter un défibrillateur.

Le maire: Bernard KLEIN

AvisAVIS Avis AVIS Avis AVIS Avis AVIS Avis AVIS



Elections municipales : 23 et 30 mars 2014
La nouvelle réforme du code électoral vous impose de présenter dorénavant une pièce d'identité pour pouvoir voter. Merci pour votre compréhension !



Bureau de Vote

Le Bureau de vote se tiendra au rez-de-chaussée du bâtiment communal situé
5, rue de l'Eglise



La boîte aux lettres a été déplacée à l'arrière de la mairie, entre les 2 vitrines d'affichage.



Méfiez-vous de faux policiers en uniforme sonnant à votre porte, prétextant avoir interpellé deux individus et être à la poursuite d'un troisième.
Ils souhaiteront rentrer chez vous pour réaliser un relevé d'empreinte sur une pièce à conviction en vous demandant de l'eau chaude, du sel et un chiffon. Dans la discussion ils vous demanderont si vous avez de l'argent ou des lingots chez vous
Soyez vigilants !